A LA GLOIRE DU GRAND ARCHITECTE DE L'UNIVERS



SUPREME CONSEIL UNI

DES SOUVERAINS GRANDS INSPECTEURS GENERAUX DU 33^{ème} ET DERNIER DEGRE DU RITE ECOSSAIS ANCIEN ET ACCEPTE SOUS LA VOUTE CELESTE PAR 43° 6'42" DE LATITUDE NORD ETA 5°51' 33"DE LONGITUDE EST AU GRAND MERIDIEN DE PARIS

ZENITH DE LA SEYNE SUR MER

Décret: 09/D/6025

Nous, Très Puissant Souverain Grand Commandeur, assisté des Souverains Inspecteurs Généraux du 33^{ème} et dernier degré du Rite Ecossais Ancien Accepté composant le Suprême Conseil Uni du Rite.

Vu la saisine diligentée par le Très Sage Athirsata du Chapitre « **LE FOYER ECOSSAIS** » C01 en date du 18/05/2025

Vu les dossiers remis par le Chapitre « **LE FOYER ECOSSAIS** » **C01**, conformes à la procédure « Accès aux degrés supérieurs »

Vu le vote unanime des Frères de ce chapitre,

Vu les articles 50,51 et 52 de notre Règle

Vu l'avis favorable du Suprême Conseil Uni lors de la Consultation du 28/05/2025

Avons décidé d'accepter que les Très Chers Frères **BORGETTO Marcel**, **LUCIANO Eric**,

soient initiés au 18ème degré du Rite Ecossais Ancien et Accepté:

Chevalier Rose Croix.

Ils seront inscrits au contrôle du Chapitre « LE FOYER ECOSSAIS » C01 dans la Vallée de la Seyne Sur Mer respectivement sous N° 023, 024

Fait et donné en Consultation du Suprême Conseil, ce jour, le 28/05/2025

Pour le Très Puissant Souverain Grand Commandeur

LE GRAND SECRETAIRE GENERAL





Joseph PEREZ

